

Transition Ecologique,
Développement Durable,
Environnement,
Biodiversité,
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,
Infrastructures,
Risques Naturels,
Risques Technologiques,
Equipement, Logement,

Urbanisme,
Aménagement du Territoire,
Solidarité entre les
Territoires,
Renouvellement Urbain, Mer

Revue des missions #4

La revue des missions qu'on ne reverra jamais ? Du déjà vu dans nos ministères...

Les ingrédients de la

« recette » (en savoir plus ICI):

- La réforme de l'organisation territoriale de l'État incluant préfectoralisation des services et dépeçage des directions régionales.
- Les coupes sombres à chaque Loi de finances qui génèrent des plans sociaux dans les EP et services..

Les prochaines cibles :

- les missions liées aux transports, à la prévention des risques, à l'évaluation environnementale, à l'énergie et au climat.

Déjà des premières victimes :

- Les missions urbanisme/aménagement/logement (en savoir plus ICI), les missions « fiscalité de l'urbanisme » des DDT(M) transférées aux Finances (en savoir plus ICI), les missions Eau/Biodiversité (en savoir plus ICI), les missions « publicités » des DDT(M) annoncées comme transférées aux collectivités (en savoir plus ICI), les fonctions support ICI.

Le questionnement :

- vos missions ont-elles vraiment un intérêt ou ne pourraient-elles pas être mieux faites par d'autres ou pas du tout ?

Et les missions qui passerait au travers de la « revue » Pompili? :

- elles feront les frais de la loi 3DS/4D Gourault si elle va à son terme! (DIR, DREAL, Cerema, opérateurs...)



N° spécial :
*Connaissance des territoires
pour la transition écologique*
Réunion du 16 septembre 2021
avec la SG du MTE et
le Commissaire Général au Développement Durable

Revue des missions

Connaissance des territoires pour la transition écologique

De quoi parle-t-on ?

On peut déjà noter que le sujet de la connaissance des territoires est désormais considérée comme devant exclusivement se centrer sur la transition écologique.

La « connaissance » s'entend comme la collecte, la structuration, le croisement et la valorisation des données dans le cadre d'analyses. La mission « Connaissance » fait suite au rapport du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (mars 2021) portant sur les missions de connaissance dans le pôle ministériel. Le rapport du CGEDD estimait qu'environ 1 400 agents concourent à la production de connaissance dans les administrations déconcentrées (DREAL, DDT) du pôle ministériel de la transition écologique, de la cohésion des territoires et de la mer. Le rapport intégrait aussi des analyses sur le rôle de l'administration centrale et ses interactions avec ces agents déconcentrés. Cette mission s'inscrit aussi dans un cadre plus large : rapport du député Eric Bothorel de décembre 2020, Comités Interministériels de la Transformation Publique de février et juillet 2021, circulaire sur la politique publique de la donnée d'avril 2021.

Rien que par cet intitulé, c'est une coupe sombre qui pourrait être induite par rapport à l'état actuel en excluant de fait les autres politiques du pôle ministériel Ecologie/Transports/Logement/Cohésion des Territoires/Mer. En réponse, la SG du ministère corrige en indiquant que c'est bien l'ensemble du périmètre du pôle ministériel qui est visé.

Quelles propositions (fiche consultable ICI) ?

Derrière les grands mots, quels moyens et quelle réelle ambition ? 1400 agents recensés à ce stade (quelle répartition par service, quelles missions, quelle pyramide des âges ?) hors EP (dont l'IGN, le CEREMA et Météo-France) qui sont pourtant les 1er producteurs, souvent "à perte" d'Open Data gratuites... au plus grand profit du secteur privé. La connaissance territoriale ne devrait-elle pas mobiliser l'ensemble des services et établissements publics ? Quelles passerelles entre services territoriaux et IGN, Cerema, ANCT, OFB, Agences de l'Eau, Météo-France.... ? Le MTE ne devrait-il pas s'affirmer comme acteur interministériel ? Quelle interface avec le ministère de l'Agriculture en DDT(M) ?

En abandonnant/transférant la plupart des postures d'opérateur/instructeur dans les autres compartiments de la revue des missions, combinée au projet 3DS/4D, le logiciel risque bien de tourner à vide !

- Développer une vision stratégique de la connaissance qui sache prioriser les sujets aux plus forts enjeux, anticiper les sujets émergents et structurer l'élaboration de la connaissance pour :
 - Améliorer la prise de décision en temps réel (data visualisation) et le suivi des politiques publiques portées par le pôle ministériel
 - Renforcer la capacité de la connaissance d'avoir un impact sur les politiques publiques et de bénéficier aux usagers/citoyens
 - Répondre plus efficacement aux urgences
- Mieux coordonner l'action du pôle ministériel avec celle des collectivités locales et tirer les conséquences de la décentralisation. Mieux valoriser la connaissance au plus près des territoires et des citoyens et répondre à la demande croissante d'information
- Optimiser l'élaboration de la connaissance via une amélioration des outils numériques et une politique de ressources humaines adaptée (formation, valorisation des parcours)
- Favoriser les innovations pour répondre plus efficacement aux problématiques traitées par le pôle ministériel ; la démultiplication des sources de production de données (crowdsourcing, plateformisation, données d'intérêt général, etc.) et l'augmentation de la quantité de données produites offrent des opportunités très importantes combinées aux développements récents sur le traitement des données (intelligence artificielle).

Démolir les DREAL comme c'est programmé par la revue des missions et la loi 3DS/4D, comment imaginer animer à la bonne échelle ? « Polariser » la compétence entre DREAL sur ce sujet de connaissance ne préfigure-t-il pas leur transformation en annexe d'administration centrale (la SG le dément) ?

Est-ce crédible de viser à connaître les territoires quand on s'en est retiré massivement depuis 15 ans (fermeture des antennes et recul de leur transversalité des DDT, fusion des DREAL, fermeture de centres de Météo-France...) ? Une vision satellitaire uniquement ? Comment être crédible auprès d'un acteur local pour lui dire « je vous connais » quand lui-même ne nous connaît plus ? Quels leviers pour bénéficier de l'open data pas seulement pour y contribuer « gratuitement » ?

Quelle valorisation pour les agents actuels et quelle valorisation des recrutements à venir via nos corps ministériels ? Quelle implication des écoles en formation initiale et continue ?

En résumé :

Avant même de savoir à quoi cela mènera (on en est juste aux généralités à ce stade renvoyant aux travaux d'une mission qui doit rendre sa copie d'ici la fin de l'année), le titre de la mission « connaissance pour la «(seule) transition écologique » ne doit pas rimer avec repli. Depuis 15 ans, on sape les racines de la connaissance des territoires et de leurs acteurs, on va maintenant élaguer l'arbre par mutualisation? Oui la connaissance des territoires est stratégique, oui elle peut faire ciment au sein du pôle ministériel : mais il faut une ambition, une stratégie et des moyens. On en jugera dans la suite...

